

PLAN DE MOBILITE 2023

Les résultats de l'enquête AIRM

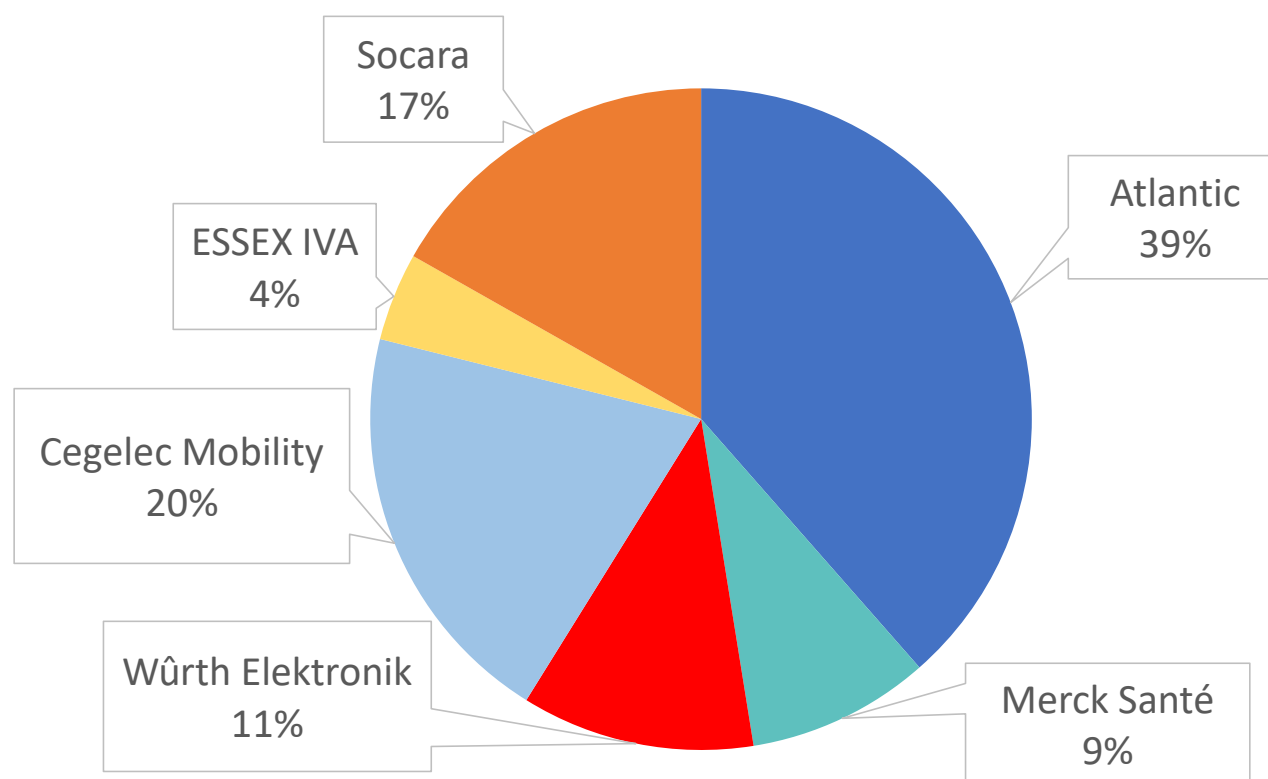
Sommaire

- Introduction/ Contexte de l'enquête
- Les participants et leurs profils
- Données de l'enquête :
 - Amplitude horaire
 - Temps et distance de trajet
 - Modes de déplacements principaux et occasionnels
 - ZFE et vignettes Crit'air
 - Temps de pause
 - Télétravail
- Les trajets de demain
 - Incitations pour venir en transports en commun
 - Les projets du Sytral
 - Incitations pour le vélo
- Conclusion et échanges

Introduction

- Le PDM est un impératif légal pour les entreprises de plus de 50 salariés
- Cette enquête a été réalisée au sein de l'AIRM de début juin à mi-juillet 2023
- 6 entreprises participantes dont une située à Vilette d'Anthon
- Elle concerne 1785 salariés (Socara comprise)
- La précédente a eue lieu en 2019
- Les chiffres présentés n'englobent pas les résultats de la Socara.

Les Participants



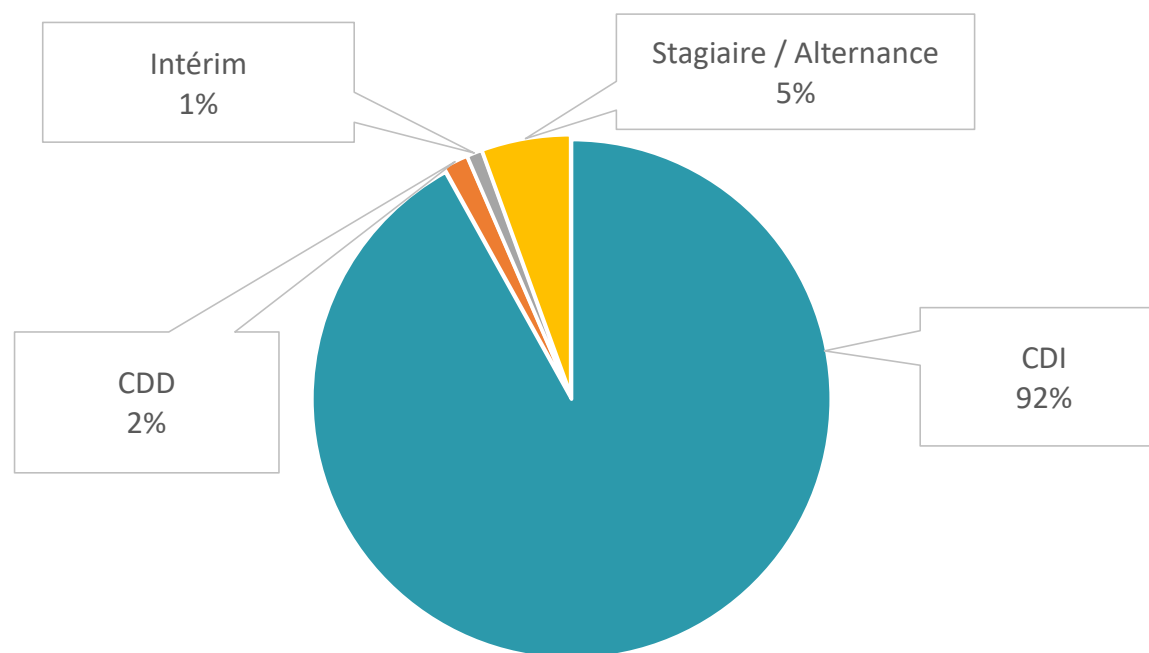
- 6 entreprises
- **540** répondants sur 1085 salariés interrogés, soit 50% de répondants
- Avec la Socara : 649 répondants sur 1758 salariés, soit 36% de réponse

Profils des Participants



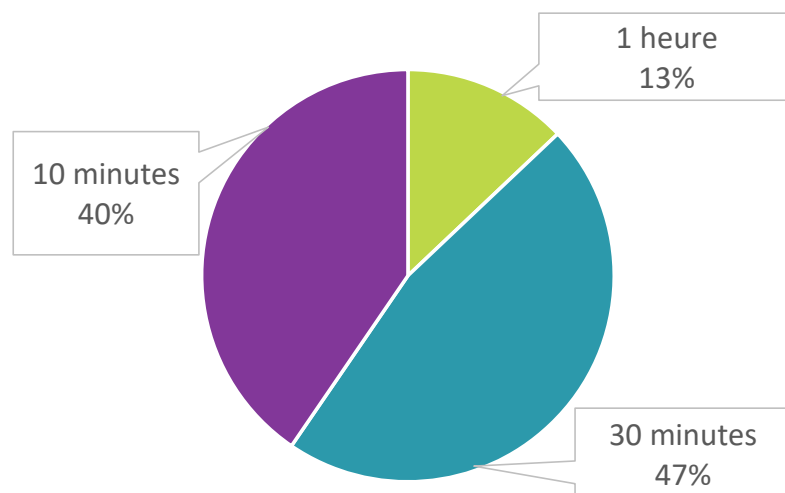
La très grande majorité des répondants sont en CDI.

Le nombre d'intérimaires est sous-représenté

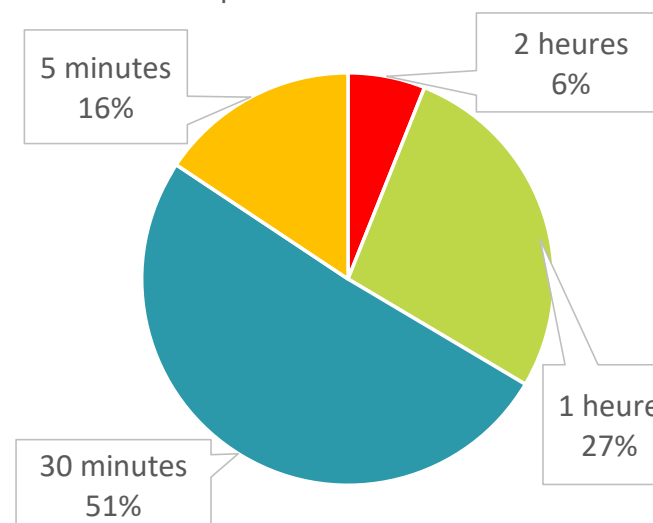


Amplitude Horaire

Amplitude horaire du matin



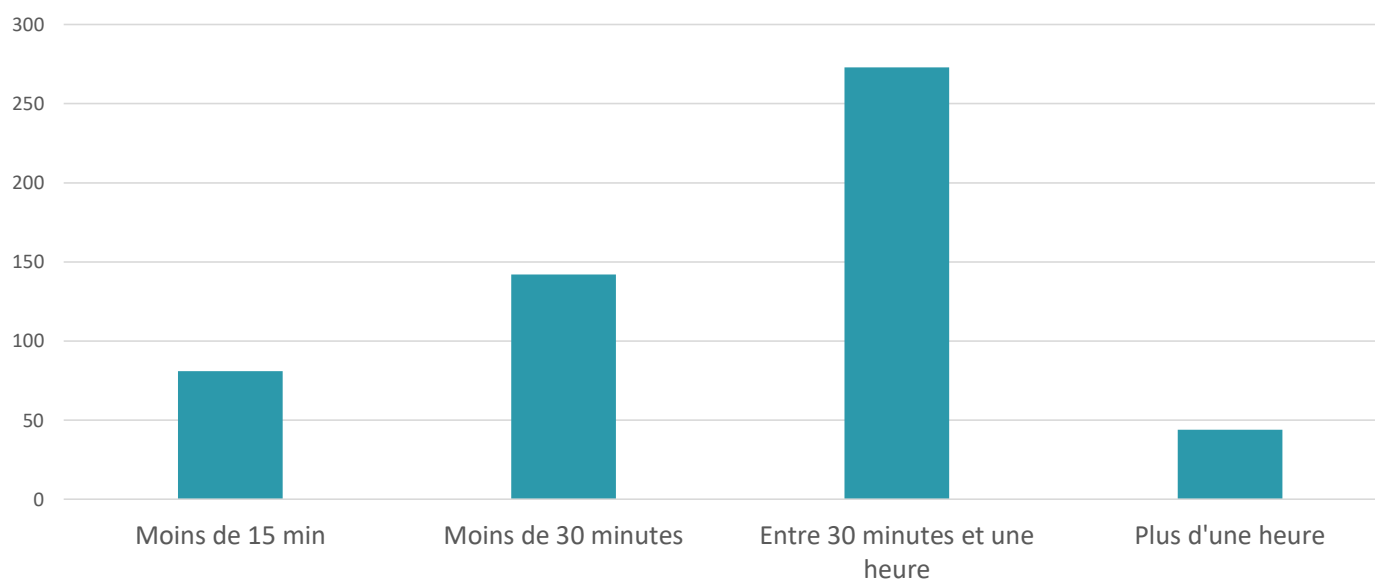
Amplitude horaire du soir



- L'amplitude horaire est plus importante le soir que le matin dans toutes les entreprises.
(ces graphiques tiennent compte des données Socara)
 - Horaire moyen d'arrivée entre 7h57 et 8h34
 - Horaire moyen de départ : entre 16h27 et 18h30

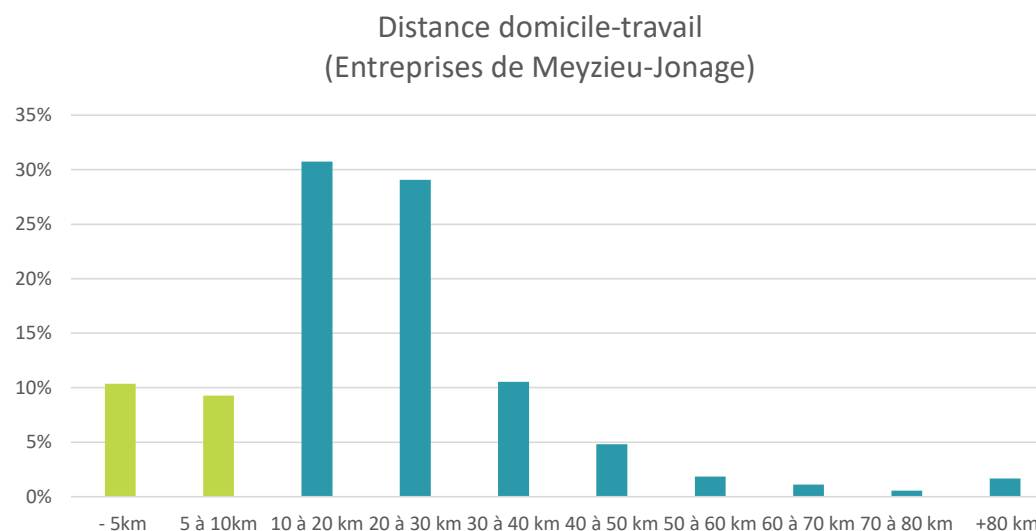
Temps de trajet

Durée des temps de trajet domicile-travail



En 2019, 56% des salariés mettaient **moins de 30 minutes** pour venir au travail. Ils sont maintenant **41%** (44% avec la Socara).

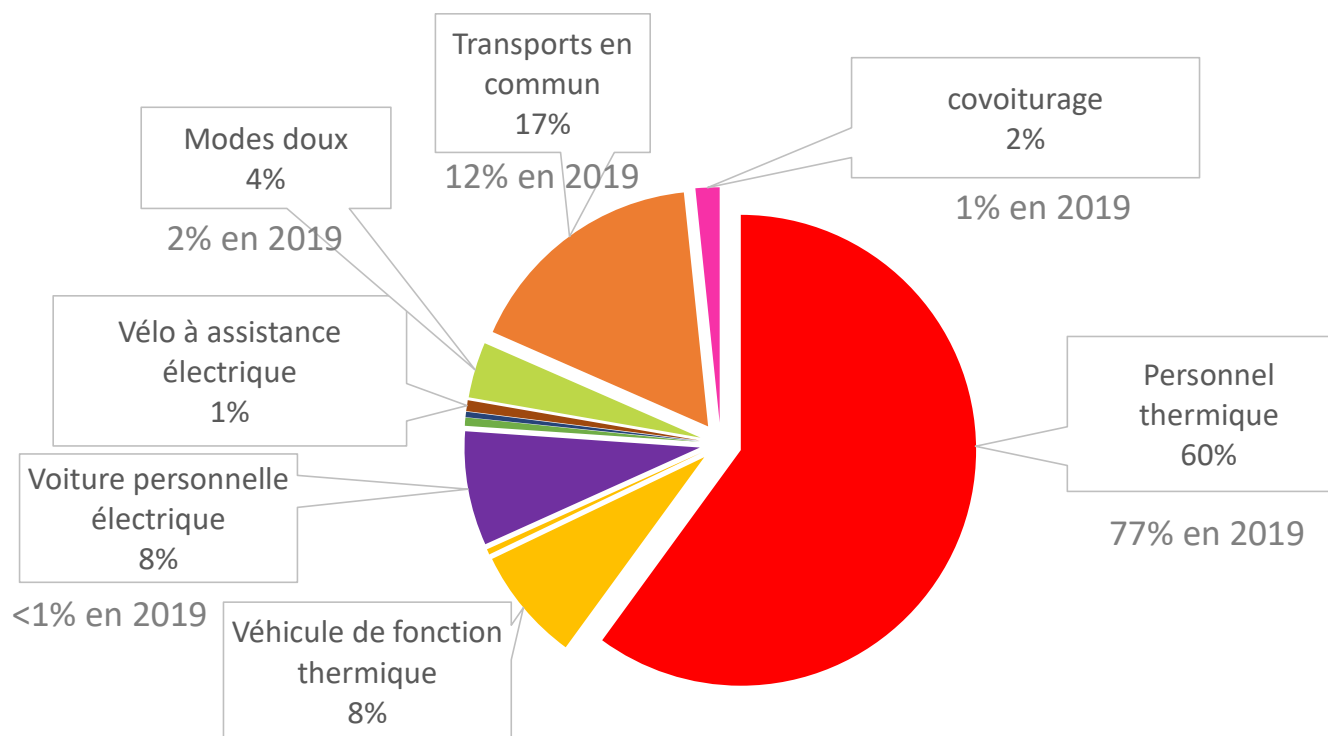
Distance domicile-travail



- La distance moyenne domicile-travail en 2023 sur Meyzieu-Jonage : **22,8km** vs 22,9km en 2019
En prenant en compte les chiffres de la Socara cette moyenne monte à **23,6km**.
- **19%** des répondants habitent à **10km** ou moins et sont donc susceptibles d'utiliser les modes doux facilement.

Modes de déplacement principal

Mode de déplacement principal
(Meyzieu-Jonage)

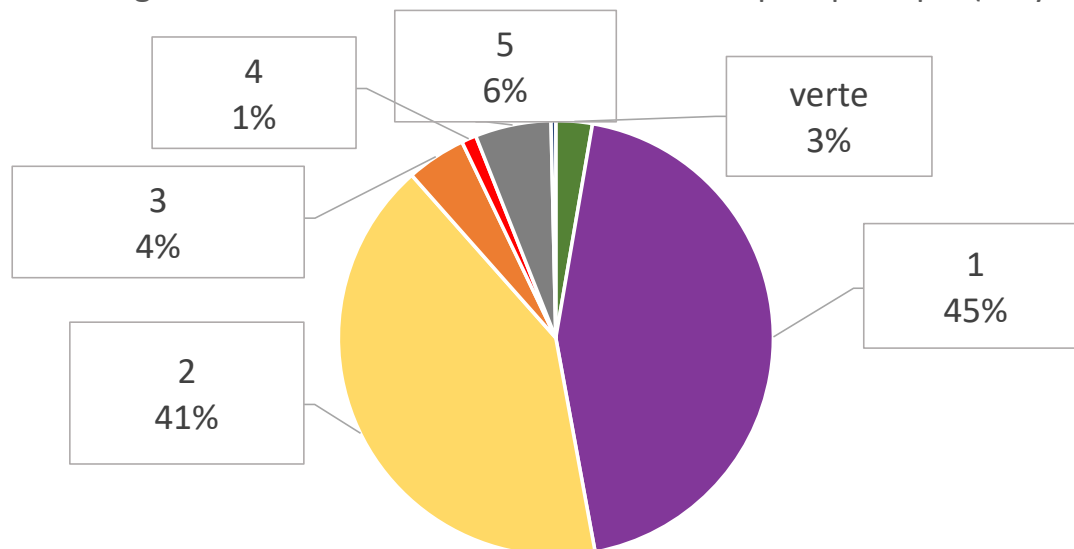


Modes de déplacement principal

- Baisse significative de la proportion d'utilisateur de **véhicules thermiques**.
Utilisateurs de **voiture personnelle thermique** +utilisateurs de **véhicule de fonction thermique** : **68%** vs 83% en 2019
- Utilisation des **Transports en commun en hausse**. Type de transport utilisé : 74% TRAM
- **Emergence des véhicules électriques**. 4% des places de parking dédiées
- Doublement de la proportion **modes doux et covoiturage** : aucune place de parking dédiée.
- En ajoutant les réponses de la Socara :
 - Le pourcentage d'utilisateur de **voiture personnelle thermique** : **64%**.
Avec les véhicules de fonction thermiques : 71%.
 - Le pourcentage de **covoiturage** passe à **3%**.

ZFE - Vignettes Crit'air

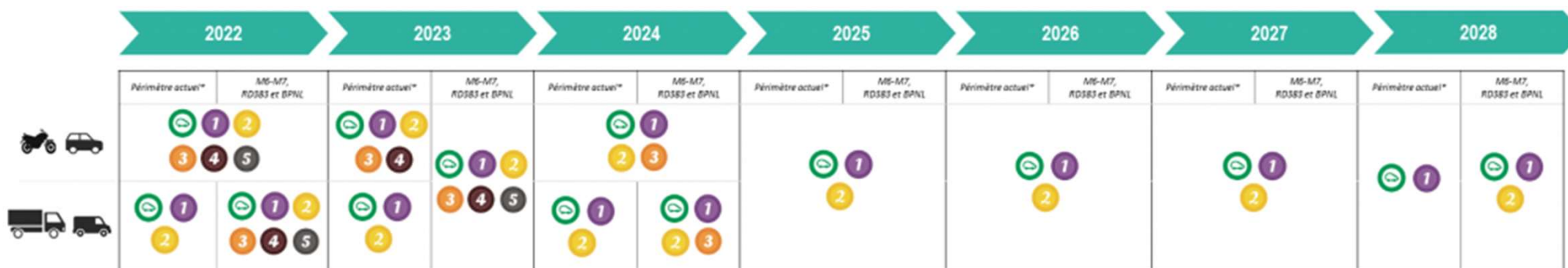
Vignette Crit'air du véhicule utilisé en transport principal (Mezzieu-Jonage)



- Une majorité des véhicules utilisés (**89%**) est en dessous de la vignette 3.
- Ce chiffre baisse à 86% avec les données de la Socara.

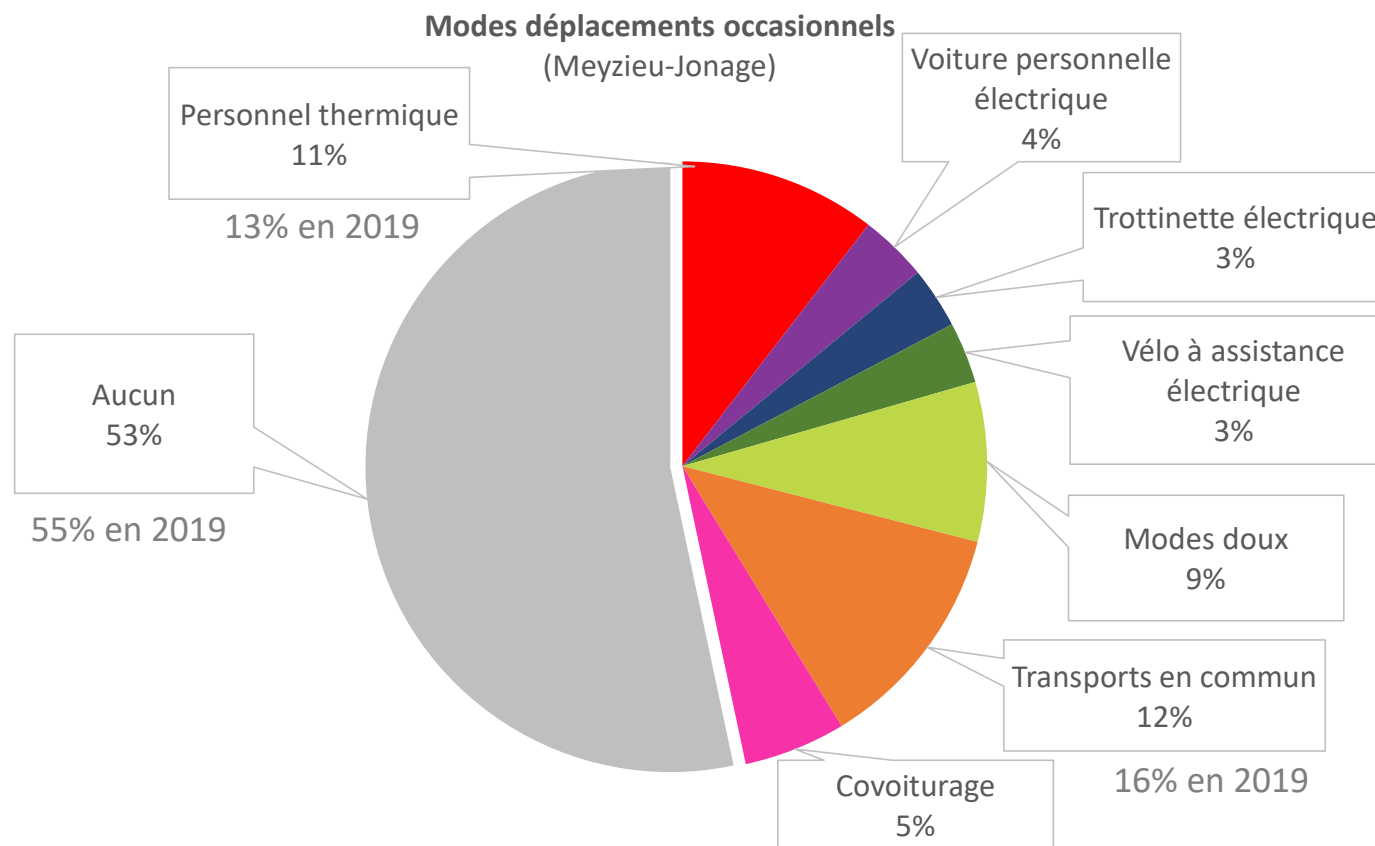
Rappel ZFE

- Dès le 1er janvier 2024 le périmètre englobera M6-M7, périphérique Nord et boulevard périphérique
- Pour rappel : À compter du 1er janvier 2024, seront interdits les véhicules Crit'Air 5, 4 et non-classés



*Lyon, Caluire-et-Cuire, Villeurbanne, Bron, Vénissieux et les secteurs situés à l'intérieur du boulevard périphérique D383

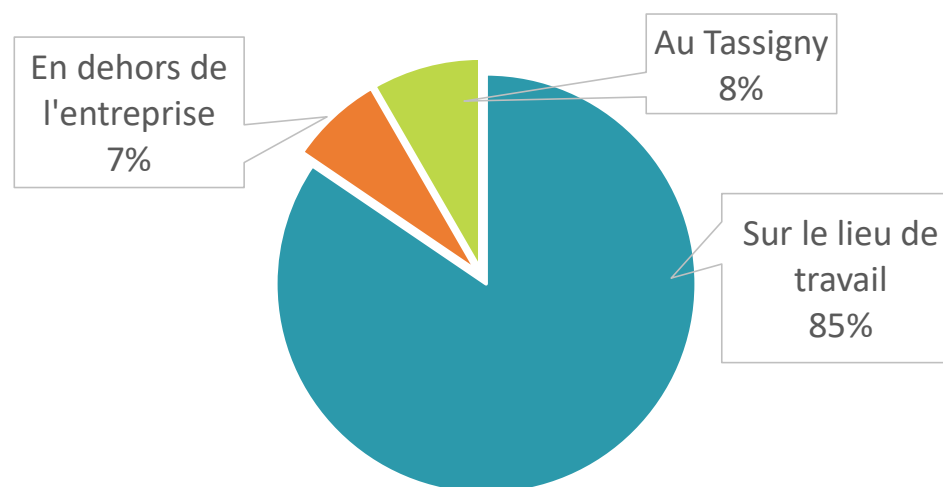
Mode de déplacements occasionnels



Mode de déplacements occasionnels

- En 2019, le vélo et le vélo électrique représentaient **10%** des trajets occasionnels et la marche 4%. Le total (14%) est à rapprocher des **15% en 2023** d'utilisateurs de **modes doux + vélos et trottinettes électriques**.
- Avec la Socara :
 - le mode occasionnel « transport en commun » passe de 13% à 11%
 - Le covoiturage passe de 5,5% à 6,5%.
 - La somme des utilisateurs de modes doux + vélos et trottinettes électriques est de 13%.
- Le dernier kilomètre en cas d'utilisation de transport en commun est effectué dans la grande majorité à pied (125 personnes), en trottinette pour 17 personnes et en vélo pour 4 personnes.

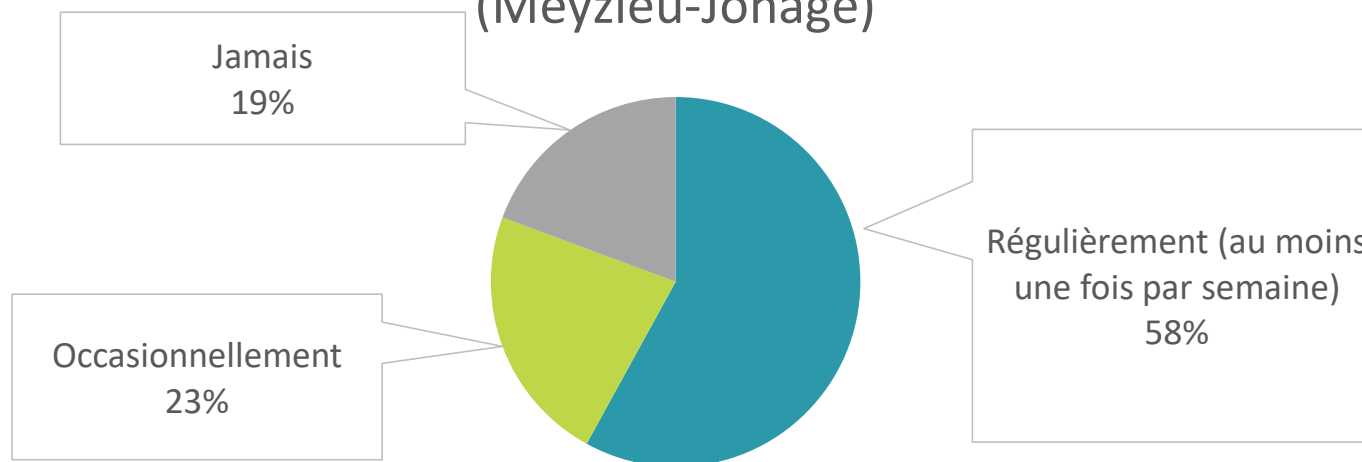
Temps de pause



- Les réponses à cette question sont à relativiser :
 Pour beaucoup « sur leur lieu de travail » = sur la Z.I.
 Nous avons donc enlevé de cette catégorie ceux qui ont renseigné un mode de transport après avoir donné cette réponse.
- Pour ceux qui déclarent déjeuner en dehors de l'entreprise (y compris au Tassigny), le mode de déplacement est la voiture (53 personnes), le covoiturage (25) ou les modes doux (16).

Télétravail

Pratique du télétravail (Mezzieu-Jonage)



En 2019, 21% des répondants déclaraient télétravailler au moins de façon occasionnelle. La tendance est inversée en 2023 puisque seulement **19%** des répondants déclarent ne jamais télétravailler. (27% avec la Socara)

Trajets de demain

« Pourquoi utilisez-vous votre véhicule personnel ? »

- **20%** des répondants déplorent le manque de praticité des transports en commun
- **19%** répondent habiter trop loin (23 % avec la Socara)
- **16%** évoquent des contraintes personnelles (enfants, courses).

« Quelle solution de transport aimeriez-vous ? »

- **55%** des répondants souhaiteraient des transports en commun plus adaptés
- **14%** des pistes cyclables plus adaptées
- **12%** un réseau de covoiturage de confiance (plusieurs réponses possibles).

Incitations pour venir en transports en commun

- **31%** un temps de trajet plus court
- **8%** une fréquence plus soutenue
- **7%** un arrêt plus proche de l'habitation
- **6%** un arrêt plus proche de l'entreprise

Projets du Sytral

- En 2040, tout le parc métro sera remplacé
- 2,5 Milliards d'investissement par mandat (tous modes confondus)
- Etude européenne sur La Porte des Alpes (résultats dans quelques mois)
- Travail sur le projet de RER métropolitain avec les territoires voisins (Saint-Etienne)
- Mise en place d'une ligne de covoiturage Bourgoin-Jallieu > Lyon
- Restructuration en cours des cars du Rhône
- Enjeux spécifiques sur les zones d'activités : territoires peu denses, parkings et horaires concordants : covoiturage très intéressant.

Transports en commun disponibles

- **TRAM T3** : Part-Dieu – Meyzieu les Panettes

Situé entre 300m et 1,2 km des entreprises répondantes

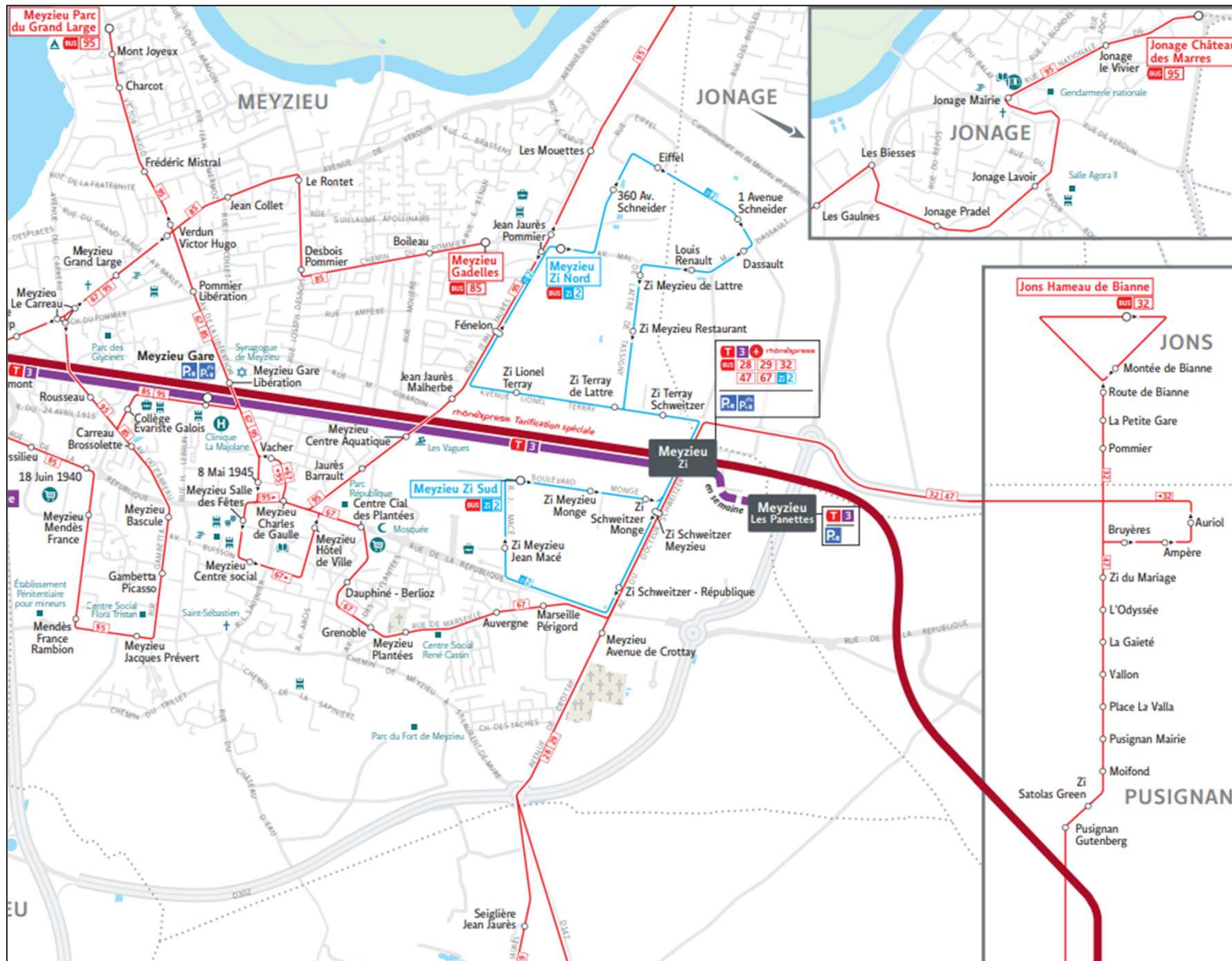
(4km pour la Socara)

- **CARS REGION**

- T20 St Romain de Jalionas
- X04 Crémieu

BUS :

- Z.I.2
- 47 : Meyzieu Z.I-Saint Laurent de Mure
- 28 : Meyzieu Z.I-Vaulx-en-Velin
- 29 : Meyzieu Z.I-R.N.6 Saint Priest-Genas
- 32 : Meyzieu Z.I - Hameau de Bianne (Jons)-Pusignan
- 67 : Meyzieu Z.I - Bonnevay



Incitations pour le vélo

- Seulement la moitié des personnes ont répondu à la question concernant les incitations pour venir en vélo.
- Plus de **50%** d'entre elles répondent ne pas souhaiter utiliser le vélo ou ne pas être sensibles à ces incitations.
- Les entreprises répondantes comptent 136 places de vélo abritées (166 avec la Socara)
- Une quarantaine de Vel'job en circulation sur la zone.

MERCI !

Maintenant échangeons sur les solutions à mettre en place à l'avenir